

Les Pavillons infos

www.les-pavillons-sous-bois.fr

>> N° 113
Février 2019

FESTIVAL VOIX MÊLÉES

20ÈME
ÉDITION



>> du 23 mars au 7 avril
Conservatoire Municipal



5 bonnes raisons de s'adresser à nous
pour estimer votre bien immobilier



VENTES • ACHATS • SUCCESSIONS • ESTIMATIONS GRATUITES



www.agencesimmo5.com 01 48 02 00 21



Gratuite Rapide Proximité Juste prix Satisfaction

BON POUR UNE ESTIMATION OFFERTE

Mon projet : Vendre un bien Louer un bien

Nom :

Type de bien :

Adresse :

Tél.:

E-mail :

Je souhaite rencontrer un conseiller pour une estimation gratuite :

- directement à nos bureaux ouverts 6 jours sur 7
- par E-mail : pavillons@agencesimmo5.com
- par courrier en retournant le coupon rempli



25, avenue Victor Hugo 93320 Les Pavillons sous Bois

MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Cligny - 562 018 020 R.C.S. Nanterre.

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI ? **MONOPRIX** .fr

*Voir conditions en magasin.

- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Cérémonie des Vœux
 - Projets 2019
 - Environnement
 - Travaux de voirie
 - Chantier du T4
 - Inscriptions sur les listes électorales
 - Forum objectif recrutement
 - Inscriptions périscolaires
 - Défi orthographique
- > **ECHOS** page **14**
- > **CULTURE** page **19**
- > **ASSOCIATIONS** page **25**
- > **SPORTS** page **28**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**
- > **INFOS PRATIQUES** page **33**
- > **INFOS SERVICES** page **34**



Couverture :
Festival Voix Mêlées 2019

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



**Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
Katia COPPI
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05**

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER	2 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL	3 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Voirie
Sophie DUBOSC	4 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA	5 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER	6 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE	7 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Finances
Martine CUMIN	8 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN	9 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Geneviève SIMONET	10 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication
Jacqueline DURAND	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante
Sabrina ASSAYAG	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Philippe BOUTIGNY	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 76 61 08 44



**Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale**

**[01 48 02 75 94
Katia COPPI en direct]**

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N° 113 février 2019. Tirage : 12 000 ex.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire, Service Fêtes et Cérémonies : Amel Feltane - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (voir planning sur le site de la Ville) pour le service Population Etat-civil.
- > **Par courrier à** : Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr

>> **PAGE 3** Février 2019

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE



FOUCAULT

**69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

Permanences ADIL

L'ADIL 93 assure une mission de service public consistant à renseigner gratuitement tout particulier (locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété...) ou professionnel, sur les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux.



Permanences à la Mairie annexe,
le 1^{er} vendredi du mois
1, allée de Berlin
Pour prendre rendez-vous :
CCAS Tél. : 01 48 02 75 63

**POUR VOS INSERTIONS DANS
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES
CONTACTEZ LE SERVICE
RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE :**

01 48 02 75 60



Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Nous sommes entrés dans l'année 2019 avec l'espoir que les choses de la vie allaient bouger dans le bon sens.

Les années se suivent, et on pourrait dire « ne se ressemblent pas » mais ce n'est pas tout à fait vrai, car les villes ne sont toujours pas suffisamment subventionnées par l'Etat, notamment en Seine-Saint-Denis. Nous nous battons cependant au quotidien pour vous.

Le T4. Le quartier est impacté depuis le début de cette opération : les travaux de la place Oissery-Forfry empêchent les commerçants de bien travailler, le bruit infernal perturbe les nuits des résidents qui demeurent le long de la voie ferrée. Les moyens de remplacement du T4 ne sont pas à la hauteur, le T4 est irrégulier quand il n'est pas arrêté.

Dernièrement, la mise en sens unique, pour les voitures venant de la place Oissery-Forfry vers l'avenue Victor-Hugo, mal indiquée, a entraîné la fermeture du boulevard Roy. Les difficultés de circulation ont donc empiré. Cette fermeture met les commerçants à l'agonie notamment le Monoprix et les deux restaurants sur la Place de la Libération. Nous ne pouvons pas laisser mourir ces commerces et devons continuer à les fréquenter. Un plan de déviation a été établi. Le plus simple est de passer par l'allée Paul Lafargue et l'allée des Martyrs pour vous retrouver sur la place de la Libération.

Nous sommes en relation constante avec SYSTRA et Ile de France Mobilités pour trouver une autre solution de vie mais n'oublions pas que c'est un train dans la Ville !!!

Par ailleurs, des travaux fleurissent un peu partout dans la commune avec des interventions d'ENEDIS, Gaz de France, l'assainissement, Véolia etc... Pour certains, les installations sont vieillissantes et ont besoin de changements et pour d'autres, il s'agit de monter des conduites d'alimentation en eau à Clichy-sous-Bois. Certaines entreprises ne sont pas consciencieuses et ont laissé des rues dans un état catastrophique et j'en veux pour exemple l'allée Jules Guesde où les riverains ont vécu un enfer dans la boue pendant des semaines. J'ai sollicité Michel Teulet, Président de l'Etablissement Public Territorial, Grand Paris Grand Est et c'est à la suite de cette intervention qu'un revêtement correct a été réalisé.

Une bonne nouvelle : Le Cora des Pavillons-sous-Bois a ouvert ses portes jeudi 7 février 2019. Pour y être allée, je peux vous assurer que c'est très bien. Très clair, de la variété dans les aliments. C'est une très bonne chose pour les gens de ce quartier où même une boulangerie n'existait pas. Il y a un parking mais si vous pouvez y aller à pied, c'est encore mieux. Une petite marche n'a jamais tué personne.

Comme tous les ans, nous nous battons pour avoir des aides financières. Nous aimerions pouvoir avancer sur la réfection de la piste d'athlétisme, le remplacement du revêtement synthétique du terrain de football et sur le centre de loisirs, avenue Jean-Jaurès. Nous travaillons sur la construction de six nouvelles classes à l'école Jean Macé élémentaire. Bien-sûr, il faudra de l'autofinancement et des subventions et ça... ce n'est pas le plus facile.

Enfin, je rappelle à ceux qui ont « oublié » ou qui « estiment qu'ils peuvent parce qu'ils payent des impôts », qu'il faut respecter notre ville. RESPECTER LA PROPRETE DE NOTRE VILLE EST SE RESPECTER SOI-MEME.

Très sincèrement
Votre Maire
Katia Coppi



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale

« Respecter
la propreté
de notre ville
est se respecter
soi-même. » »



Cérémonie des vœux 2019

Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à un public venu nombreux, le jeudi 10 janvier 2019. Cette année, la cérémonie a exceptionnellement débuté en musique, avec la participation d'Ismaël, jeune Pavillonnais et élève du Conservatoire, qui a brillamment concouru à l'émission The Voice Kids en atteignant les portes de la finale.



Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale et Yvon Anatchkov, premier Adjoint au Maire, accueillent les participants.

De nombreux représentants de la vie politique locale étaient présents à la cérémonie. Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, avait tenu à participer et s'est adressée à l'assemblée pour rappeler combien les missions de la Région étaient multiples et utiles au développement de la vie locale.

Katia Coppi a ensuite prononcé son discours au cours duquel elle a tenu à rappeler les principaux projets qui avaient vu le jour au cours de l'année et ceux à venir.

Comme elle l'a précisé, l'année 2018 a connu son lot de mauvaises nouvelles. A commencer, par les multiples dégradations de la chaussée en raison d'un hiver particulièrement rude, les problèmes d'éclairage public conjugués à la détérioration des mâts et aussi, le retard dans la construction de l'extension de l'école Jean-Macé en raison de la défaillance d'une entreprise.

Mais comme le souligne Katia Coppi « *Ce n'est pas facile, ce n'est pas fini, cela fait partie des contrariétés des maires, mais je ne lâcherai rien. ... On ne baisse pas les bras* ». Des travaux se sont déroulés dans différents bâtiments de la Ville et un projet de requalification du quartier de la Fourche et de l'entrée de Ville est en cours d'élaboration avec le Département.

Un autre chantier d'envergure progresse en collaboration avec la Région et le Département : le transport en commun en site propre, le TZEN3, qui reliera la porte de Pantin à la Gare de Gargan.

Au niveau de la Jeunesse, la Ville travaille à la conception d'un permis de construire de 6 classes ainsi qu'à celui d'un centre de loisirs, avenue Jean-Jaurès.

Sur le plan sportif, en collaboration avec Jean-Michel

Genestier, Maire du Raincy, la Ville envisage un partenariat dans l'investissement et la maintenance de la piscine du Raincy, ce qui permettra, aux jeunes Pavillonnais, d'apprendre à nager dans de bonnes conditions.

Le terrain de football en synthétique est lui aussi inscrit au programme de travail ainsi que la piste d'athlétisme où les travaux devraient débuter au cours du premier semestre.

Dans le nouveau quartier du Canal, la crèche doit ouvrir ses portes en 2019, ainsi que le centre commercial et sa galerie. Katia Coppi a conclu son discours en remerciant, tour à tour, tous les partenaires avec qui la Ville collabore.



➤ Remise des médailles de la Ville

À l'issue du discours des vœux, la ville des Pavillons-sous-Bois a tenu à honorer des personnes qui se sont illustrées au cours de l'année.

➤ Bernard Michel

Professeur de guitare classique et Jazz au Conservatoire, Bernard Michel est considéré comme l'un des pères fondateurs du Conservatoire, tant son investissement a été important depuis 1987. Il a pris sa retraite cette année, mais a, pendant toute sa carrière d'enseignement, formé des amateurs mais aussi des professionnels. Il a été d'un soutien précieux et une force de proposition au sein de l'équipe pédagogique. Chaque année, il a participé à l'élaboration de la saison culturelle. Grâce à lui, beaucoup de jeunes Pavillonnais ont pu accéder à la connaissance du monde musical. La Ville a donc souhaité mettre en avant ce parcours exemplaire, en lui remettant la médaille de la Ville.



➤ Sophie Dubosc

Elue en 1999, à la présidence du club de Tennis, Sophie Dubosc a reçu la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Cette distinction ouvre la possibilité de récompenser le travail remarquable, et trop souvent sous-estimé, des nombreux bénévoles engagés dans les associations. Par ses actions, Sophie Dubosc a contribué quotidiennement à aider les adolescents et les jeunes à se construire, par les rencontres, la transmission de valeurs, les projets portés ensemble.

Elle leur a prodigué des conseils, les a guidés, tout en leur apprenant le respect des règles, le dépassement de soi, l'ouverture vers l'autre et le respect de l'adversaire, comme du co-équipier.

Chacun a pu mesurer son engagement constant, sa vitalité, sa joie de vivre et surtout sa capacité à fédérer les équipes et leur insuffler la motivation. Toutes ces années d'investissement ont conduit à lui décerner la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.



➤ Abdoulaye Traoré

M. Traoré, responsable des gardiens, au PSR situé à la Gare de Gargan, a reçu la médaille de la Ville pour comportement exemplaire. Le 28 novembre, il a secouru un enfant, en arrêt cardiaque, victime d'une projection de gaz, en pratiquant les gestes de premiers secours. Il a su agir vite dans une situation d'urgence. Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, a souhaité, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, rendre hommage à son courage, à son dévouement et à son civisme en lui remettant la médaille de la Ville.

➤ Philippe Dallier

Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, était très émue de remettre à Philippe Dallier, l'Honorariat de Maire pour ces 22 années passées en tant que 1^{er} magistrat de la Ville où il a été élu à 4 reprises.

L'honorariat des Maires vient récompenser les élus, Maires, adjoints au Maire et délégués, qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 ans, dans une même commune. Une telle distinction couronne un investissement, sur le long terme, des élus auprès de leurs concitoyens.

Katia Coppi a souligné combien il était difficile de résumer ce beau et long parcours. Elle a, tout d'abord, mis en avant la proximité de Philippe Dallier avec les Pavillonnais et a insisté sur l'implication et l'engagement qui sont nécessaires pour occuper le poste de Maire. Puis, elle est revenue sur les principaux projets qui ont été menés, malgré les difficultés financières, sur un grand nombre de secteurs : la petite enfance, la scolarité, l'environnement, l'urbanisme, la voirie, la culture, l'action sociale, les seniors et bien sûr la sécurité. Puis elle a détaillé toutes les avancées du nouveau quartier du Canal : les logements, les



équipements publics et le centre commercial qui ouvrira bientôt ses portes. Katia Coppi a conclu avec ces mots : « En 2017, tu as dû démissionner pour te conformer à la loi sur le non cumul des mandats et aujourd'hui, tu défends avec ténacité et éloquence tes idées, au Sénat, où tu occupes brillamment la fonction de Premier Vice-Président.

Malgré ta démission en tant que Maire, tu restes parmi nous et nous souhaitons encore longtemps bénéficier de ta compétence, profiter de ton savoir, apprécier tes conseils et ta précieuse amitié ».

Principaux projets 2019

> Centre commercial Les Berges de l'Ourcq

Les travaux du Centre commercial Les Berges de l'Ourcq s'achèvent et l'enseigne alimentaire Cora a ouvert ses portes le jeudi 7 février 2019. Un service Drive est aussi proposé, il est accessible depuis l'allée du Luxembourg. Les commerces situés dans la galerie ouvriront prochainement, dès que les derniers aménagements seront terminés.



**RECRUTEMENTS CORA
PAR LA MAISON DE L'EMPLOI**

53 embauches en CDI
dont **41** Pavillonnais

> Construction d'une crèche

Les anciens bâtiments de la colonie de la Villette sont en cours de transformation et accueilleront prochainement une nouvelle crèche. Construite sur une surface totale de 600m², sur les bords du Canal, au sein du nouveau quartier, elle aura une capacité de 45 berceaux et ouvrira ses portes fin 2019.



> Centre de loisirs

La Ville va lancer les études nécessaires à la transformation d'un bien, situé avenue Jean-Jaurès, en centre de loisirs.



> Extension Jean Macé

Le chantier d'extension de l'école Jean Macé a pris du retard en raison de la défaillance d'une entreprise. Les procédures de marché public ont été relancées afin de terminer les travaux le plus rapidement possible.



Environnement

> Bornes d'hygiène canine



Les services de la Ville vont prochainement installer des bornes d'hygiène canine dans différents endroits stratégiques. Il s'agit de bornes de propreté à utiliser pour déposer les sacs contenant les déjections de nos amis les chiens. C'est un outil supplémentaire pour lutter contre les incivilités de certains propriétaires indécents qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux et les laissent sur la voie publique.



Il faut espérer que les propriétaires de chiens auront à cœur d'utiliser ce moyen simple d'entretenir la propreté de la voie publique et assurer ainsi le bien-être de chacun. Rappelons aussi que la Ville met à disposition des sacs.

> Abattage d'arbres

Le Conseil Départemental a mené une étude phytosanitaire afin de déterminer le degré de maladie des arbres situés sur les avenues départementales et particulièrement l'avenue Jean-Jaurès. Certains, pourraient tomber et présentent un danger pour la population. Pour écarter tous risques, le Conseil Départemental procédera à l'abattage des arbres les plus malades.



Travaux de voirie

> Enfouissement des réseaux

La campagne d'enfouissement des réseaux, programmée sur plusieurs années, se poursuit.

Des travaux sont actuellement en cours sur **les allées Prétoria et Clocher d'Aulnay, Denain et Arago**. Ces interventions se déroulent en trois étapes avec l'enfouissement des réseaux d'éclairage public, l'enfouissement des réseaux électriques, par ENEDIS pour les fils nus, et enfin la réfection des trottoirs. La durée des travaux peut être amenée à varier en fonction du délai de réponse des riverains qui sont sollicités par ENEDIS pour donner les autorisations d'accès à leur domicile afin de réaliser les raccordements. Le planning des interventions ENEDIS sur le territoire de la Ville sera prochainement défini à l'issue des

études techniques. Les allées du Chalet, Robinet, A.Thomas et l'avenue Anatole France seront concernées.

> Voirie VEOLIA

Un chantier de grande envergure est actuellement en cours depuis plusieurs mois sur le secteur de l'allée Danielle Casanova. Il a pour but de remplacer une conduite d'alimentation en eau potable. Dès le 18 février 2019, de nouvelles déviations seront progressivement mises en place sur les secteurs des allées du Chalet, Brossolette, Albrecht, Robespierre, Kennedy et Rendez-vous.

Chantier du T4 : de nombreuses perturbations de circulation

Le débranchement du T4 entre dans une nouvelle phase qui implique des modifications des sens de circulation et provoque de nombreux ralentissements et des difficultés d'accès au Boulevard Roy, aux avenues Victor-Hugo et Chanzy.



> **Depuis le 14 janvier 2019**, l'emprise chantier située sur la place Oissery-Forfry a été modifiée.

La circulation depuis l'avenue de Gargan jusqu'au Boulevard Roy est en sens unique. Il n'est donc plus possible d'accéder au boulevard Roy depuis la place Oissery-Forfry. Des déviations sont mises en place. La Ville des Pavillons-sous-Bois a exigé d'Ile-de-France Mobilité, maître d'ouvrage des travaux du T4, un renforcement de la signalisation routière afin de mieux informer les automobilistes et les piétons et sécuriser ainsi les espaces.

> **Les 25, 26 et 27 février, Ile-de-France Mobilité**

a prévu d'intervenir sur le secteur pour refaire les trottoirs et la chaussée. Ils travailleront pendant 3 jours 24h/24. La sortie de l'avenue de Chanzy en direction de la place Oissery-Forfry sera donc fermée (du lundi 8h au mercredi 19h). Des places de stationnement seront temporairement supprimées pendant ces trois jours, pour mettre l'avenue de Chanzy en double sens. Le marché du 26 février sera donc exceptionnellement supprimé. La réouverture du Boulevard Roy devrait intervenir en soirée le mercredi 27 février, en même temps que l'avenue de Chanzy, selon les dernières informations que nous avons reçues.

> **Travaux de nuit - nuisances sonores** Pour la mise en place des nouvelles Bornes d'Infos Voyageurs sur les quais de la ligne T4 actuelle, la SNCF doit installer dans chaque gare du T4, des mâts et réaliser une tranchée à l'aide d'une pelle et d'un marteau piqueur, ce qui impliquera des nuisances sonores.

Les travaux seront qualifiés de bruyants pendant environ une heure, par nuit, de 22h à 23h. Pour la gare des Pavillons, ils se sont déroulés dans les nuits du 15 et 16 février 2019. Pour la Gare de Gargan, ils seront réalisés de jour, entre le 11 et le 14 mars.



> **Dans les nuits du mardi 15 au vendredi 18 janvier** les emprises ont été modifiées sur le boulevard de la République. La voie nord allant du boulevard Marx Dormoy à la place Oissery-Forfry est ouverte à la circulation. La voie sud est mise en impasse entre l'allée Jeanne d'Arc et la place Oissery-Forfry, seuls les riverains peuvent y accéder.



Interruption de circulation du T4

du lundi 7 janvier au vendredi 1^{er} mars, en semaine : à partir de 21h
Trafic interrompu sur l'ensemble de la ligne.

du 1^{er} mars au 5 mai 2019 :
Le trafic du T4 sur la ligne sera totalement interrompu.

Un service de bus de remplacement est mis en place, avec desserte des gares intermédiaires.

INFOS travaux T4 : www.tramway-t4.fr



Mise à disposition d'un cahier de doléances

La ville des Pavillons-sous-Bois a mis à disposition des habitants un « cahier de doléances », situé à l'accueil de l'Hôtel de ville, pour permettre à chacun de s'exprimer. Le cahier de doléances sera ensuite transmis, via la Préfecture, à la Présidence de la République.

Pour participer à ce recueil, vous pouvez vous rendre en Mairie, aux heures d'ouverture, avant le 15 mars 2019.



Inscrivez-vous sur les listes électorales pour voter en 2019

Si vous n'êtes pas encore inscrit, si vous avez déménagé, pensez à faire les démarches

Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut d'abord avoir la **qualité d'électeur**, c'est-à-dire :

- avoir la nationalité française*,
- avoir 18 ans révolus,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la commune (ou y habiter depuis 6 mois au moins à la date de clôture de la liste électorale).

* ou de l'Union Européenne pour les élections Européennes et Municipales.

Pour les prochaines élections Européennes du 26 mai 2019, les inscriptions seront enregistrées à la Mairie, **jusqu'au samedi 30 mars 2019, midi**.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte nationale d'identité (en cours de validité ou dont la date de validité a expiré depuis moins de 1 an) par exemple. En outre, les électrices et les électeurs devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les 6 mois de résidence exigés par la loi.

Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts •



> Inscriptions consulaires

Les électeurs résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits simultanément sur la liste de la commune et sur la liste consulaire. Pour voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste consulaire avant le 31 mars 2019.

Pour plus d'informations contactez le service Population 01 48 02 75 71.



LE PROCHAIN SCRUTIN SE DÉROULERA LE DIMANCHE 26 MAI 2019 ET CONCERNERA LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES.

Pour voter, les électeurs devront être munis d'une pièce permettant de justifier leur identité. Attention, ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la **carte nationale d'identité et du passeport** qui peuvent être présentés **en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans**.

NOUVEAU : INSCRIPTION EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est désormais possible de vous inscrire en ligne sur le site : www.service-public.fr rubrique Service en ligne / inscription sur les listes électorales



Inscriptions
Mairie des Pavillons-sous-Bois,
service Population
Tél. : 01 48 02 75 71/72

CCAS

> Sortie de printemps

LA NORMANDIE :

La Normandie : une région d'impression à Giverny (27)

- Samedi 11 mai 2019
- Tarif : 47€ / personne
- Inscriptions du 1^{er} février au 15 avril 2019



> Sortie d'automne

UNE JOURNÉE NACRÉE

Une journée Nacrée à Méru/Beauvais (60)

- Dimanche 13 octobre 2019
- Inscriptions du 1^{er} juillet au 13 septembre 2019

> Voyage de printemps

LES RIVES DU LÉMAN

Séjour à VVF VILLAGES Les rives du Léman à Evian Les Bains (74)

Situé en Haute-Savoie, le VVF Villages Les Rives du Léman - Évian-les-Bains est idéalement situé à proximité de la Suisse, où se mélangent la montagne et l'eau. Pendant vos vacances à Évian, vous pourrez profiter d'une nature luxuriante, idéale pour les balades, randonnées, visites touristiques...

- Du samedi 22 au samedi 29 juin 2019
- Tarif 399€ TTC/personne (hors transport et taxe de séjour (ANCV -160€ sous conditions de ressources)
- Inscriptions du 1^{er} février au 12 avril 2019



Toutes les inscriptions sont enregistrées au

CCAS

1 Allée de Berlin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 63



OBJECTIF RECRUTEMENT

La Mission Locale de Gagny – Villemomble – Les Pavillons-sous-Bois organise son quatrième forum intercommunal : « OBJECTIF RECRUTEMENT ».

Vous êtes en recherche d'emploi, d'un job et/ou vous souhaitez vous former dans le cadre de l'alternance, nous vous invitons à venir le MERCREDI 20 MARS 2019

à l'Espace des Arts salle Mozart, 144 avenue Jean-Jaurès entre 13h30 et 18h, aux Pavillons-sous-Bois.

Employeurs, artisans et commerçants, vous recrutez, contactez la Mission Locale au : 07.81.72.86.52 pour plus d'informations.



Inscriptions périscolaires

Centres de loisirs municipaux, les mercredis 2019/2020
et les vacances d'été ; Restauration scolaire 2019/2020

Comme chaque année, nous vous invitons à effectuer vos démarches pour inscrire vos enfants aux centres de loisirs.

> Renouvellement

Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la Ville les mercredis, hors vacances scolaires, pendant l'année scolaire 2018-2019

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 26 mars 2019
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 2 avril 2019
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 9 avril 2019

> Nouvelles inscriptions

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 14 mai 2019
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 21 mai 2019
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 28 mai 2019

RAPPEL : tous les enfants qui mangent à la restauration scolaire doivent être inscrits au préalable en Mairie.



> Documents à fournir

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, électricité, gaz),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents en cas d'activité professionnelle (le cas échéant, dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales) ; en cas de formation ou stage fournir une convention ou une attestation,
- avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017,
- numéro d'allocataire (Caisse d'Allocations Familiales),
- le carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement.



**Inscriptions
à la Mairie des Pavillons-sous-Bois :
Bureau n°7
Tél : 01.48.02.75.11/26/28/30/31/73**

Défi orthographique

La première édition du défi orthographique s'est déroulée le 27 octobre 2018 à l'Espace des Arts où des Pavillonnais se sont mesurés, face au défi des mots et de l'écriture, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

RÉSULTATS DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU DÉFI ORTHOGRAPHIQUE

- > **1^{er} prix : Delphine BARRE-MACCHI :**
1 stylo et 2 places pour le Festival de Jazz
- > **2^{ème} prix : Jennifer FERREIRA :**
1 porte clefs et 2 places pour le Festival de Jazz
- > **3^{ème} prix : Fabrice CHOMBART :**
2 places pour le Festival de Jazz

INSCRIVEZ-VOUS À LA SECONDE ÉDITION DU DÉFI ORTHOGRAPHIQUE

**Un nouveau rendez-vous est fixé
le samedi 30 mars 2019 à l'Hôtel de ville.**

Si vous souhaitez vous inscrire, envoyez votre demande directement depuis un formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville ou demandez un bulletin d'inscription à l'accueil de l'Hôtel de ville. Les participants sont acceptés dès l'âge de 15 ans (Inscriptions enregistrées jusqu'au 15 mars 2019).



La laïcité célébrée aux Pavillons-sous-Bois

La ville des Pavillons-sous-Bois a célébré, pour la troisième année consécutive, la journée de la laïcité, organisée en partenariat avec l'association des délégués départementaux de l'Education Nationale (DDEN), représentée par Nicole Weintraub, présidente de la délégation locale. Cette action vise à célébrer la Liberté et à réaffirmer l'importance des valeurs de la République. Cette année, des dessins réalisés par des élèves ont été exposés à l'Hôtel de ville pendant plusieurs semaines •



Compte-rendu des principales délibérations du Conseil Municipal du lundi 4 Février 2019

URBANISME ACQUISITION AMIABLE

Le 4 mai 2018, Madame le Maire a reçu les propriétaires du bien situé 7, allée Louis Calmanovic qui ont souhaité l'informer de leur volonté de vendre.

La parcelle, située en emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme, est vouée à muter pour implanter un futur équipement public.

La Commune a donc saisi France Domaine pour qu'une évaluation vénale soit réalisée. Le 2 juillet 2018, la parcelle d'une superficie de 348 m², supportant un pavillon de 100 m² environ, a été estimée à trois cent trente mille euros (330 000 €).

Les propriétaires ont accepté cette offre. Le Conseil Municipal a donc délibéré pour autoriser Madame le Maire à signer les actes notariés et tout autre document nécessaire à l'acquisition de ce bien.

33 votants – Vote à l'Unanimité

CONVENTIONS PORTAGE DES REPAS - LE PATIO

La Ville livre des repas auprès du Patio pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Le Patio était géré par l'association Lions Alzheimer jusqu'au 31 décembre 2018 et a été repris par la société mutualiste VYV CARE Ile-de-France, à compter du 1^{er} janvier 2019. La convention définit les conditions de partenariat entre la Ville et VYV CARE Ile-de-France dans le cadre de la prestation de « Portage de repas » au profit des bénéficiaires et du personnel du Patio, oeuvrant pour le maintien du lien social des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver les termes

de ladite convention et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

33 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 2 Abstentions
(M. DENY, M. CHLEQ)

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP) DE SEINE-SAINT-DENIS

Les services du SPIP sont chargés par l'administration pénitentiaire française, du suivi et du contrôle des mesures privatives ou restrictives de liberté des personnes placées sous main de justice. En juin 2017, la Commune a demandé au Juge de l'Application des Peines, du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, l'inscription d'un poste de Travail d'Intérêt Général (TIG) au sein de la collectivité afin d'accueillir des condamnés à cette peine.

En novembre 2017, l'équipe des Espaces Verts accueillait un premier TIG pour deux semaines. Depuis, quatre personnes se sont succédé au sein du service.

Afin de réaliser, efficacement, ses missions, le SPIP 93 souhaite installer une permanence délocalisée au sein de la mairie des Pavillons-sous-Bois.

L'objectif est d'accompagner la population placée sous main de justice dans ses démarches d'insertion, de contrôler le respect de ses obligations imposées par l'autorité judiciaire, ainsi que d'œuvrer à la compréhension des peines et ainsi participer à la prévention de la récidive.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat entre le SPIP de Seine-Saint-Denis et la Ville en organisant des permanences délocalisées au sein de la mairie et d'autoriser

Madame le Maire, ou son représentant, à la signer.

33 votants – Vote à l'Unanimité

LOCATION ET CAUTION DES SALLES MUNICIPALES

Il est proposé de délibérer afin de fixer le montant d'un acompte qui sera de 30 % du tarif de location. Cet acompte, obligatoire sera demandé à chaque location au moment de la signature du contrat. En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant la date de location, l'acompte restera entièrement acquis à la Commune sauf cas de force majeure.

Par ailleurs, il est proposé de fixer le montant d'un forfait ménage et d'une caution ménage. Le forfait ménage est optionnel. Cependant, si le loueur ne souscrit pas à ce forfait, la caution ménage sera obligatoire et sera demandée à chaque location, au moment de la signature du contrat.

Elle sera restituée après le déroulement de la manifestation, si le local est rendu propre.

33 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 2 Abstentions
(M. DENY, M. CHLEQ)



Rappel : l'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la Ville www.les-pavillons-sous-bois.fr

*Prochain Conseil Municipal
Lundi 11 mars 2019 à 20h
Salle des mariages - Hôtel de ville
Débat d'Orientations Budgétaires
Séance ouverte à tous*



Nécrologie : **Disparition d'Edouardo Da Lapa**

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'un personnage incontournable de la vie associative locale, Edouardo Da Lapa, Président du Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois / Bragança.

Décédé à l'âge de 73 ans, Edouardo se battait depuis plusieurs mois contre la maladie. Très investi, il avait toujours à cœur de penser au jumelage et aux nombreuses activités qu'il pouvait proposer.

Originaire de la région de Bragança au Portugal, il vivait aux Pavillons-sous-Bois depuis plus de trente ans. C'est lui, qui a fondé l'AFP (Association Franco Portugaise), Casa de Tras Os Montes, car il voulait créer un lieu de rencontre pour toutes les personnes originaires du Portugal. Pour favoriser ces échanges, il a eu l'idée d'un groupe folklorique puis, des cours de portugais pour les plus jeunes.

En 1996, c'est encore lui qui est à l'origine de la signature d'un serment de jumelage entre la ville des Pavillons-sous-Bois et celle dont il était originaire, Bragança.

Toujours prêt à participer à de nouvelles activités, comme la fête de la Chataigne ou encore le Festival Folklorique, Edouardo était apprécié de tous pour son enthousiasme et sa joie de vivre. Voulant sans cesse faire plaisir, il aimait avoir du monde autour de lui.

Il laissera le souvenir d'une personne dévouée, qui a consacré tout son temps libre à faire vivre notre comité de jumelage.

Nous présentons nos plus sincères condoléances, à son épouse Mina, toujours là à ses côtés, à ses enfants et petits enfants •



➤ **Quai de l'Ourcq** : inauguration

Le 30 novembre 2018, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, a inauguré un ensemble de 51 logements, sur les berges de l'Ourcq, en présence des élus et des partenaires du projet. Construits par le groupe Polylogis, sur le bord du Canal, avenue du Colonel Fabien, ces appartements ont été proposés en accession à la propriété.



Animations de fin d'année

La Ville des Pavillons-sous-Bois avait organisé de nombreuses festivités pour célébrer les fêtes de fin d'année, pour les petits et les grands. Retour en images sur les temps forts, avec les animations auprès des écoles, dans les rues et les deux spectacles des centres de loisirs.





FESTIVAL VOIX 20ÈME ÉDITION MÊLÉES

UN FIL À LA PATTE

SAMEDI 23 MARS 2019 À 20H30

Auditorium Hector Berlioz

Fernand Bois d'Enghien, est l'amant de Lucette Gautier, chanteuse de café-concert et n'a pas le courage de lui annoncer qu'il va signer, l'après-midi même, son contrat de mariage avec Viviane Duverger, jolie jeune fille bien dotée.

Alors, comment se débarrasser de cette maîtresse encombrante ? Voici ce à quoi s'emploie Bois d'Enghien.

Pour compliquer la situation, la baronne Duverger réclame Lucette, pour la signature du contrat de mariage de sa fille Viviane et Bois d'Enghien.

L'amant ménage Lucette et déjoue la cascade d'événements et de quiproquos qui pourraient dévoiler son projet.

Un fil à la patte est une grande pièce qui met en scène des personnages ballottés par un système. Ils sont dans un monde où l'argent a une place absolument déterminante ; et ils courent après, chacun à sa façon. Rien ne les arrête.

Il y a un fond assez noir chez Feydeau... À la tendresse de Lucette répond la lucidité de Viviane : pour elle, la vie amoureuse, la vie sentimentale, n'est qu'un vaste marché où règne la loi de l'offre et de la demande.

Avec la compagnie Les 400 Zooms



TARIFS :

- 10 € (Tout public)
- 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

REQUIEM DE FAURÉ

MERCREDI 27 MARS 2019 À 20H30

Eglise Notre-Dame du Raincy



La Messe de Requiem en ré mineur, op. 48 de Gabriel Fauré, est l'une de ses œuvres les plus connues et les plus chantées et jouées.

Elle fut créée le 16 janvier 1888, au cours de funérailles, dans l'église de la Madeleine. Le passage le plus célèbre de l'œuvre est sûrement l'air pour soprano *Pie Jesu*, pouvant être chanté par un garçon ou une femme. Camille Saint-Saëns, maître de Fauré à l'école Niedermeyer, a une formule qui n'est évidemment pas à prendre au sens propre : « *Ton Pie Jesu est le SEUL Pie Jesu, comme l'Ave verum de Mozart est le SEUL Ave verum* ».

Tout au long du XX^e siècle, le Requiem de Fauré a beaucoup inspiré les compositeurs français tels que Joseph-Guy Ropartz et Maurice Duruflé.

Composé sans intention particulière, selon les mots mêmes de Fauré : « *Mon Requiem a été composé pour rien... pour le plaisir, si j'ose dire ! Il a été exécuté pour la première fois à la Madeleine, à l'occasion des obsèques d'un paroissien quelconque* ». Il ajoute : « *peut-être ai-je aussi, d'instinct, cherché à sortir du convenu, voilà si longtemps que j'accompagne à l'orgue des services d'enterrement ! J'en ai par-dessus la tête. J'ai voulu faire autre chose* ».

L'atmosphère générale du Requiem donne une impression de douceur, d'émerveillement, d'espérance et d'humilité, tempérée par certains passages « forte » où l'on ressent la frayeur, la douleur, le doute, mais où l'on reçoit également la lumière.

Avec l'orchestre Sinfonietta,
Les maîtrises de Clamart et des Pavillons-sous-Bois,
L'Ensemble Lyrico Presto
Direction Frédéric Loisel

SCARLETT CONTE MUSICAL POUR ENFANT

DIMANCHE 31 MARS 2019 À 17H

Auditorium Hector Berlioz

Scarlett est une jeune fille qui fuit la réalité en s'évadant chaque nuit dans son monde d'illusions, jusqu'au jour où elle perd son petit sac en voile d'étoiles qui en était la clef.

Elle, qui n'a jamais parlé à personne, entame alors un grand voyage pour le retrouver. Sur sa route, elle rencontre d'étranges personnages, tous prisonniers de leurs peurs et de leurs doutes. En les aidant, en les aimant, elle se guérit petit à petit.

Est-ce vraiment son petit sac en voile d'étoiles qu'elle finira par trouver ?

Le décor est un paravent qui évolue au fil du spectacle. Il s'habille de différents tissus peints, illustrant chaque étape du voyage de Scarlett. Toutes les poupées sont faites à la main, elles sont l'âme de la pièce. Cette histoire est rythmée par un subtil équilibre entre dialogues, chansons et musiques. La musique, quant à elle, danse alternativement sur l'alto, l'accordéon, la guitare, la clarinette. Cette variété d'instruments donne à l'histoire, différentes couleurs et états d'âme.

Idée originale, texte et chansons :

Marie Maillot De Corte

Mise en scène : Ria De Corte

Jeu : Marie Maillot De Corte et Jérôme Chabaud

Scénographie, costumes et poupées : Christiana De Corte, assistée par Marie Maillot De Corte

Conception lumière : Hugo Moens

Conception du paravent : Dominique Maillot

Photographies : Clara Heckmann/Marcel Lienhardt



Conservatoire Hector Berlioz
77-79 allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Fax : 01 48 48 77 96

Courriel :

conservatoire@lespavillonssousbois.fr

SEMBRA UNA SCENA RÉCITAL OPÉRA

SAMEDI 6 AVRIL 2019 À 20H30

Auditorium Hector Berlioz

Ce récital opéra est un patchwork subtil d'airs lyriques qui une fois extraient de leur support intégral original ont donné lieu à un travail de création d'un personnage (personnage donnant lieu à son tour à l'élaboration d'une histoire).

Nous aurons donc le plaisir de découvrir un florilège de chefs d'œuvre. Mêlant chant, instrument et théâtre, cette soirée sera placée sous le signe du lyrisme, de la passion et de la comédie...

Avec Marlène Assayag et Marion l'Héritier

Chef de Chant : Yun-Ho Chen

Mise en scène : Nathalie Spinosi



ON DIRAIT LE SUD...

DIMANCHE 7 AVRIL 2019 À 17H

Auditorium Hector Berlioz

A travers l'espace, au fil du temps, Caroline Montier mêle les timbres multiples de sa voix aux sons des guitares de Bernard Michel, passant d'une langue à une autre, d'un style à un autre. Chanteuse éclectique, elle s'intéresse tout autant à l'opéra qu'à la musique ancienne, contemporaine, aux musiques populaires et au jazz. Bernard Michel, quant à lui, après un parcours autodidacte à travers le Rock et le Jazz, s'enrichit des musiques traditionnelles, mais surtout, s'impose dans la musique classique.

Le Duo Adela invite le nouveau professeur de guitare Guillaume Bleton à ce voyage.

Avec une palette infinie de couleurs sonores, ils dessineront la soirée.

Avec : Caroline Montier, Chant

Bernard Michel, Guitares et chant

Guillaume Bleton, Guitare



SPECTACLES

> HAROUN

HUMOUR

Haroun fait figure d'humoriste atypique. Une différence qui s'exprime par son physique de gendre idéal mais aussi par sa vision du métier. Pour lui, il faut certes « bien rigoler » mais aussi pousser à la réflexion. Son but ? Que les gens sortent de la salle en ayant autre chose que du rire. Il traite de sujets avec justesse et finesse. Son approche des nouvelles technologies est également différente. Il est présent sur les réseaux sociaux pour donner envie aux gens d'en savoir plus et de venir dans les salles de théâtre pour le découvrir sur scène.

Vendredi 15 mars 2019 à 20h30

Tarifs : Placement assis numéroté
30€€ (tout public), 25€€ (carte fidélité, jeune, enfant)



> QUE DEVIENNENT LES BALLONS LÂCHÉS DANS LE CIEL?

JEUNE PUBLIC
POP-UP THÉÂTRE DE PAPIER & FILM D'ANIMATION

Que devient... mon doudou oublié à l'école, le ballon envolé dans le ciel, le seau égaré sur la plage, la perle engloutie par le lavabo, ma chambre transformée par l'obscurité ? Chacune de ces questions, pétrie de fraîche curiosité, est l'occasion de découvrir au travers de grands livres pop-up des réponses riches en surprises et en fantaisie.

> Dès 3 ans

Dimanche 7 avril 2019 à 10h30

Tarifs : Placement libre assis
7€ (tout public), 5€€ (carte fidélité, jeune, enfant)
Tarif famille (4 pers et +) : 5€€ par personne



> SOIRÉE CUBAINE

CONCERT & DÉMONSTRATION DE DANSE



Créé en 1997 à Varadero Cuba, l'orchestre Tentacion de Cuba se produit dans les lieux les plus réputés de Paris ainsi que dans divers festivals en France et à l'étranger. Il propose une musique joviale et pétillante interprétée par des artistes issus des différentes régions de Cuba. Tentacion de Cuba devient très vite le groupe incontournable de toute manifestation musicale restant

toujours fidèle aux rythmes de la musique traditionnelle. Leur répertoire fait honneur aux chansons cubaines les plus populaires ainsi qu'à leurs propres compositions. Cette formation est aujourd'hui reconnue comme un des meilleurs groupes de son Cubain et de Salsa en France.

Samedi 30 mars 2019 à 20h30

Tarifs : Configuration salle type « club de jazz »
Placement assis numéroté
29€ (tout public), 24€€ (carte fidélité), 10€ (jeune, enfant)

> LE MARIN

MISE EN SCÈNE : MARIE DUVERGER

Dans les rares œuvres que Pessoa publia, Le Marin tient une place particulière. L'Espace des Arts vous propose une soirée théâtre qui risque de vous impressionner par son histoire d'une grande beauté poétique et philosophique, mais aussi par son originalité. Vous serez plongés dans le noir, tous vos autres sens et en particulier l'ouïe, l'odorat et le toucher seront sollicités pour que les paroles de Pessoa s'insinuent délicatement en vous.

Vendredi 12 avril 2019 à 20h30

Dimanche 14 avril 2019 à 17h

Tarifs : Placement libre assis
15 € (tout public), 10 € (carte fidélité, jeune, enfant)
Les représentations auront lieu au Conservatoire
77-79 allée Danielle Casanova - Les Pavillons-sous-Bois



Plus d'infos sur le site : www.espace-des-arts.fr

Vous pouvez désormais acheter vos places de spectacles depuis la billetterie en ligne : billetterie.espace-des-arts.fr



RETRANSMISSIONS

BALLET retransmis en direct de l'Opéra Bastille de Paris

> LE LAC DES CYGNES

Rudolf Noureev

Ballet en 4 actes

Direction musicale : Valery Ovsyanikov

Chorégraphie : Rudolf Noureev

Musique : Piotr Ilyitch Tchaïkovski

D'après Marius Petipa, Lev Ivanov

En composant *Le Lac des cygnes*, Tchaïkovski s'empare de la légende de l'oiseau immaculé pour créer l'une des plus belles musiques jamais écrites pour le ballet. Les chorégraphes Marius Petipa et Lev Ivanov donneront leurs lettres de noblesse à l'histoire de cet amour impossible entre un prince-terrestre et une princesse-oiseau, et façonneront à leur tour le mythe de la danseuse cygne, ballerine par excellence.

Jeudi 21 février 2019 à 19h30

CINÉMA

> Un cinéma de qualité pour tous !

Un grand écran et des petits prix !

Votre salle est équipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films commerciaux les plus attendus !

Une fois par mois, l'équipe de l'Espace des Arts propose une animation. Vous êtes nombreux à venir aux animations pour les petits (ciné goûters, ciné récré ...), découvrez également ponctuellement nos ciné-événements pour grands !

CARTE DE CINEMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6,80 €

Carte adhérent/fidélité : 5 €

Senior : 5 €

Enfants (-12 ans) : 4,10 €

Le mercredi tarif réduit,**la place tout public est à 5 € !**

EXPOSITIONS

> ARMIN KRÄMER

Dessin / Aquarelle / Sculpture

L'art n'a pas de frontière. Cinq cents kilomètres nous séparent de la petite ville allemande, Münstermaifeld où a vécu le peintre et sculpteur, Armin Krämer. La Galerie JBC n'a pas hésité à offrir son espace pour présenter les œuvres de cet artiste émérite aux multiples talents. Amoureux de la France, nous aurons l'occasion de découvrir ses dessins à la plume et ses aquarelles, de paysages du Sud, qui expriment le don de l'artiste pour représenter le réel avec finesse et délicatesse.

Du 30 mars au 5 avril 2019**Vernissage le vendredi 29 mars à 19h**

> LU HANG

Peinture

Vous avez peut-être déjà vu quelques-unes des œuvres de Lu Hang ? En effet, au cours de l'année dernière son travail, a déjà trouvé place au sein de la galerie JBC lors de l'exposition du collectif chinois « Comédie Humaine ». Le peintre s'émancipe pour nous proposer son exposition personnelle pour notre plus grand plaisir. A travers ses toiles, transparaît une sensibilité et parfois aussi le récit d'un événement d'actualité. Une exposition qui attisera pour sûr, votre curiosité et votre esprit critique!

Du 13 au 28 avril 2019**Vernissage le vendredi 12 avril à 19h****Infos pratiques**

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook (espace des arts) Twitter (@espacedesarts93) et Instagram @espacedearts93

- Billetterie ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr

- Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

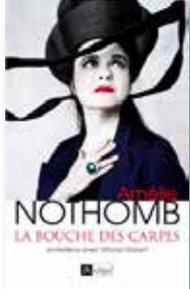
Si vous souhaitez recevoir notre newsletter mensuelle, n'hésitez pas à nous envoyer un mail : espacedesarts@wanadoo.fr

Le Cercle des Lecteurs

Voici quelques bonnes lectures pour les soirées d'hiver.

> La bouche des carpes

Amélie Nothomb • Entretiens avec Michel Robert - Éditions de l'Archipel



La romancière belge, dont la notoriété dépasse les frontières au point d'être traduite dans vingt-sept langues, a publié avec beaucoup de succès des livres variés, à l'écriture très personnelle. Cet ouvrage de cent cinquante pages n'est pas un roman. Il rapporte avec beaucoup de naturel et de simplicité des entretiens qui ont eu lieu entre l'écrivain et le plasticien Michel Robert, auteur d'un ouvrage remarquable sur Maurice Béjart. Rappelons que dans son enfance, le rêve d'Amélie Nothomb était de devenir danseuse étoile.

Au fil des rencontres, une connivence se crée, une amitié confiante naît entre les deux interlocuteurs.

Ce livre, construit autour de six rubriques (Être écrivain, solitude et sentiments, philosophons...) devient une biographie originale, jalonnée de souvenirs, de confidences, de jugements personnels. Le Japon et la culture nipponne, qu'Amélie Nothomb, fille d'ambassadeur, connaît de longue date, tiennent une place primordiale dans la vie et la sensibilité de la romancière. Ainsi, le titre énigmatique, « *La bouche des carpes* », évoque une importante scène d'enfance vécue à Kobe par Amélie Nothomb. La fillette de quatre ans se promène avec ses deux gouvernantes japonaises dans un « charmant jardin » attenant à une belle demeure; elle longe un étang dans lequel évolue un élevage de carpes.

Les lecteurs, qui adulent la romancière, découvriront avec plaisir une femme écrivain qui aime jouer avec les apories, « *joyeuse par tempérament et pessimiste par conviction personnelle* »

Geneviève Neubig

> Revenu des ténèbres

Kouamé • Éditions XO

Voici un témoignage émouvant, qui ne laisse pas indifférent, mais révolte, fait réfléchir.

Kouamé, âgé de 14 ans, raconte sa vie, décrit ses parents, évoque son village, rapporte des anecdotes sur ses grands-parents jusqu'au jour où ses parents sont assassinés au Ghana de façon tout à fait inattendue, devant ses yeux. Sa sœur est violentée et laissée pour morte. Kouamé fait alors le récit de son combat pour survivre. Durant son exode en Afrique, certaines personnes lui tendront la main, d'autres exerceront un terrible trafic. L'adolescent révèle ainsi le périple dangereux qu'il traverse, livré à lui-même dans une totale insécurité, dans des conditions insalubres, extrêmement difficiles, inhumaines.

Kouamé s'exprime dans un langage d'enfant, simple et spontané. La haine ne transparait à aucun moment. La solitude immense, la peine, le désespoir et

l'humiliation ressentie sont clairement évoqués dans ces pages, ainsi que l'envie intense de vivre, la résilience et la motivation de ce jeune homme. En Europe, en Espagne, en France, Kouamé va découvrir le soutien, l'altruisme, la compréhension face à sa situation.

Tout au long de ce livre, le lecteur a la sensation d'accompagner Kouamé dans sa terrible épreuve. Jusqu'à la dernière ligne, on ne peut pas interrompre la lecture.

Rebecca Donachie



> Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une.

Raphaëlle Gojordano • Éditions du Livre de poche

Voilà un livre qui se lit facilement et est amusant. Il évoque pourtant un sujet grave mais méconnu de notre civilisation. C'est la morosité, le mal-être de nombreuses personnes qui semblent pourtant ne pas avoir de gros problèmes, qu'ils soient financiers ou privés.

Il faut croire que l'auteur a touché un point sensible puisque 600.000 exemplaires de son ouvrage ont été vendus. Il a été l'objet de fortes critiques, on l'a comparé à la page psychologie à bon marché de certains magazines féminins.

C'est vrai qu'il flirte parfois avec un orientalisme un peu kitsch, mais la démarche est intéressante.

Il s'agit de donner des recettes pour s'aimer soi-même, non pas de manière égoïste mais en développant les qualités positives, que chacun possède au fond de lui-même, et les faire retomber en une pluie bienfaisante sur son entourage. La survie de nos sociétés est peut-être à ce prix. En cela, l'ouvrage fait penser à « *L'Éloge de la gentillesse* », d'Emmanuel Jaffelin.

C'est aussi l'histoire d'une femme qui nous est contée et l'auteur sait ménager des rebondissements tout au long du roman, jusqu'à la surprise finale qui est de taille. A lire pour retrouver le moral, ce n'est déjà pas si mal en ces temps plutôt tristes.

Brigitte Slonski



> Le mystère Henri Pick

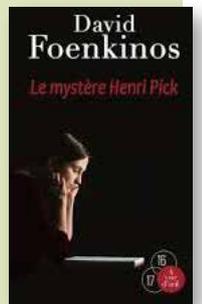
David Foerkinos • Éditions du Livre de poche

« Une comédie pétillante » promet la bande annonce. Je décide d'acheter le dernier Foerkinos. C'est un roman à la fois jubilatoire, inédit et qui sait fort bien préserver le suspense jusqu'aux dernières pages.

Delphine Despero, jeune éditrice enthousiaste chez Grasset a le don de découvrir des pépites, les futurs auteurs à succès. Quand elle reçoit « *La baignoire* », elle tombe sous le charme de l'ouvrage et de son auteur, Frédéric Koskas. Tous deux se rendent alors chez les parents de Delphine, à Crozon, petit village du Finistère. Ils entendent alors parler d'une « bibliothèque des refusés ». Après un après-midi de découvertes burlesques, la jeune éditrice sort du lot le manuscrit d'un certain Henri Pick « *Les dernières heures d'une histoire d'amour* », un chef d'œuvre, d'autant plus étonnant que l'auteur présumé, désormais décédé, tenait une pizzeria et n'écrivait jamais autre chose que des listes de courses... Grâce à la force de conviction de Delphine, Henri Pick devient Le phénomène. On interroge sa veuve Madeleine, au bon sens désarçonnant. Des journalistes, des critiques littéraires envahissent le petit village et la « bibliothèque des refusés » ne désemplit plus.

Outre la critique objective des maisons d'édition et des phénomènes de mode, l'auteur décrit, non sans ironie, les travers du genre humain, en particulier dans le domaine amoureux. L'écriture, très simple, est parsemée de clins d'œil au lecteur (jeux sur les noms propres...) et l'on a hâte d'arriver à l'épilogue. Les dernières pages en surprendront plus d'un !

Adeline Humbert



Bibliothèque municipale

Mars/avril 2019

> Les Savants Fous Deux ateliers en direction des enfants de 8 à 12 ans Ado/adultes



- **Magie des réactions chimiques (10-12 ans)** : le pH c'est quoi? Pour quelles raisons deux liquides peuvent-ils réagir ensemble ? Des expériences surprenantes sont réalisées pour le découvrir.
- **Machines rigolotes (8-10 ans)**
Un atelier sur la mécanique où les enfants découvriront les règles de base du fonctionnement des leviers, poulies et cales. Les enfants fabriqueront une machine rigolote intégrant un système de poulies.

Le samedi 23 mars 2019 de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30

> Conférence art : « Elles... Femmes artistes aujourd'hui XX et XXI^{ème} siècles »

Par la compagnie Histoire de Sons

Le Samedi 30 mars à 15h

Ado/adultes

Suite de la première conférence sur les femmes artistes. Sylvie Testamarck abordera les artistes contemporaines.



> « Matisse ou la danse du lion »

Le samedi 6 avril 2019 à 10h30 pour les 3-5 ans

Un monde onirique, réel et fantasmé à travers le regard d'un tout-petit qui entreprend le grand voyage de la vie. Léger, joyeux, tout comme l'était Matisse.



ET TOUJOURS

> L'Heure du conte avec Thomas Josse

les mercredis 6 mars et 24 avril à 15h dès 5 ans

Séances pour les centres de loisirs, ouvertes au public. Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut ! Ça va commencer...

> Racomptines

le samedi 16 mars 2019 à 10h30 pour les 0-3 ans

Tous les deux mois les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits autour d'histoires et de chansons.

> Dictée

le samedi 9 mars 2019 à 15h dès 11 ans

Venez vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaires tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.

Retrouvez notre programmation de mars à juin sur le site de la Ville !

POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE EN LIVRES !

> Le Jardinier de la nuit

The Fan Brothers/Little Urban

À partir de 5 ans

Un magnifique album plein de poésie et de mystère. Un homme va peu à peu avec ses sculptures d'arbres, faire naître la couleur dans une ville triste et sombre, dans le cœur d'un petit garçon très seul.

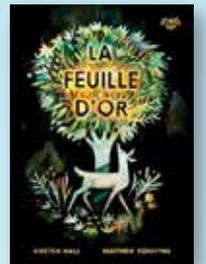


> La Feuille d'or

Kirsten Hall/Matthew Forsythe

Little Urban/5 ans

Une feuille d'or pousse au printemps sur un arbre. Tous les animaux veulent s'en emparer. Dans leur tentative successive la feuille d'or est déchiquetée. Quel dommage ! Les animaux tristes de ce résultat comprennent qu'ils ont perdu quelque chose de précieux. Mais... au printemps suivant, la feuille d'or repousse et les animaux ayant compris la leçon se contentent de profiter de la vue de ce trésor. Un très bel album avec des illustrations pleines de douceur.



> La Tribu de Vasco

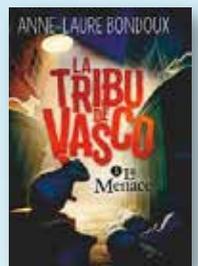
Tome 1 : La menace

Anne-Laure Bondoux

Gallimard Jeunesse/10 ans

Un matin, sur le port, la tribu de Vasco disparaît. Le jeune rat doit survivre à travers le labyrinthe de la ville et des égouts. Il doit se méfier des humains mais aussi du terrible Akar, vieux rat, qui a pris le pouvoir. Une course effrénée s'en suit pour Vasco. Arrivera-t-il à éviter tous les dangers ? Premier roman d'une trilogie pleine de rebondissements.

Tome 2 – L'Exil – Tome 3 La Survie



> Le secret du nom et autres contes

Muriel Bloch/Gallimard Jeunesse

À partir de 6 ans

Chez certains peuples de la terre, les histoires sont des êtres vivants, et tout être vivant est une histoire : ce sont souvent les noms qui en témoignent. Ici les contes se promènent dans différentes cultures, mêlent les hommes et les animaux et se jouent de tous les genres, du merveilleux au facétieux !



> S'inscrire à la bibliothèque, c'est simple !

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires, pour vous inscrire à la bibliothèque, depuis le site internet de la Ville (sur la page dédiée à la bibliothèque).

Bibliothèque municipale

8 allée Robillard

Tél. : 01 48 47 95 54

FÊTE DE LA MUSIQUE : APPEL À PROJET

La fête de la musique est l'occasion pour de nombreux musiciens de se produire bénévolement.

La ville des Pavillons-sous-Bois souhaite encourager les passionnés de musique et lance un appel à projet pour centraliser et coordonner tous les concerts le 21 juin 2019.

Cet appel à projet concerne les groupes de musique locaux, mais aussi les chorales et les associations.

Si vous souhaitez déposer votre candidature, merci d'envoyer un dossier de présentation, accompagné d'un support audio ou vidéo du groupe avant le 30 avril 2019.

Courriel : culture@lespavillonssousbois.fr



Club Yvonne de Gaulle

Le Club Yvonne de Gaulle est un Club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre, dès 50 ans, tous les jours du lundi au vendredi : de 14h à 18h en été et de 13h 30 à 17h30 en hiver, au 39 allée Jean-Baptiste-Clément.

PROGRAMME À VENIR

- Mardi 19 février : école Hôtelière
- Jeudi 21 février : marche de 9 km au Parc départemental de la Haute Ile
- Du 23 février au 10 mars : exposition Artistica 2019 Galerie Claudot
- Mardi 5 mars : venez fêter Mardi-Gras au Club
- Dimanche 10 mars : Théâtre Antoine «10 euros de l'heure» avec Dany Boon et Valérie Bonneton
- Mardi 12 mars : repas dansant «Soirée Créole»
- Jeudi 14 mars : sortie Bowling
- Jeudi 14 mars : esthétique sur rendez-vous au Club
- Vendredi 15 mars : Atelier d'écriture
- Jeudi 21 mars : balade pédestre Aqueduc de la Dhuis
- Lundi 25 mars : tournoi de Belote
- Jeudi 28 mars : marche de 8.5 km au Parc du Sausset
- Vendredi 29 mars : après-midi Contes et légendes
- Lundi 1^{er} avril : reprise vélo et VTT
- Mercredi 3 avril : bal au Club
- Jeudi 4 avril : sortie Coulommiers
- Du 12 au 16 avril : 3^{ème} Salon du flipper



> Les activités du Club

Goûter à Thème - Tennis de Table - Tarot - Belote - Huit Américain - Billard - Terrain de Boules - Yoga - Vélo, VTT - Relaxation - Spectacle, Théâtre, Concert, Cabaret - Dessin, Peinture - Travaux Manuels autour des Perles - Voyage, Croisière - Taï Chi Chuan - Après-midi Jeux - Après-midi Connaissances - Photo Numérique - Bal - Bibliothèque - Ciné-Club - Balade pédestre - Initiation Danse en ligne - Initiation Internet - Soirée à thème - Bowling - Loto - Atelier Anglais - Sophrologie - Café Littéraire - Atelier d'écriture - Chi Gong - Après-midi Contes - Marche.



Club Yvonne de Gaulle
39 allée J.B. Clément
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 25 02
Courriel : cydg@orange.fr
<http://clubyvonnedegaulle.monsite-orange.fr/>

« Donner sa voix » : les bibliothèques sonores

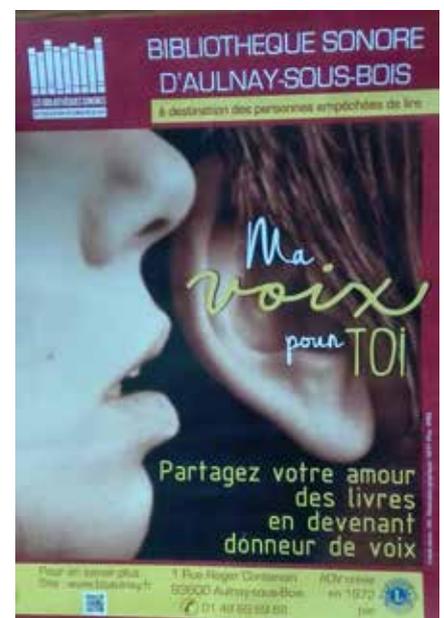
Les Pavillonnais bénéficient depuis de longues années d'une bibliothèque municipale qui leur offre nombre d'ouvrages variés. Pour ceux qui sont « empêchés » de lire à cause d'un problème physique avéré, comme les déficients visuels, il existe une bibliothèque sonore à Aulnay-sous-Bois, qu'ils peuvent utiliser gratuitement pour emprunter des CD enregistrés pour eux, à partir de livres lus par des bénévoles. Il faut donc des « donneurs de voix ». Les bibliothèques sonores ont été créées en 1972 par des membres du Lion's Club à Lille. Dès 1977, l'Association des « Donneurs de voix » est reconnue d'utilité publique. Elle compte actuellement en France 113 bibliothèques sonores qui servent 18000 bénéficiaires. La bibliothèque sonore d'Aulnay, créée en 1975, et installée dans des locaux prêtés par la municipalité, se situe 1 rue Contensin. Elle est gérée par des bénévoles qui assurent l'accueil des bé-

néficiaires, la gestion des prêts, la maintenance du stock, et les relations avec les Donneurs de voix pour le renouvellement et l'enrichissement des ouvrages. 250 bénéficiaires y ont accès, et ils peuvent également consulter le catalogue de toutes les bibliothèques du territoire.

Au forum des associations en septembre dernier, certains ont pu avoir une idée des missions de cette association. Après une réunion d'information un formateur installe un logiciel sur votre ordinateur portable, vous apprend à l'utiliser et vous donne conseils et renseignements, mais vous pouvez à tout moment téléphoner si vous rencontrez un problème.

Que vous connaissiez des personnes mal voyantes, ou que vous ayez envie de rejoindre les Donneurs de voix, n'hésitez pas à contacter les bénévoles qui répondront à vos questions le lundi

de 14h à 17h au 01 48 69 69 68, ou par courriel à l'adresse suivante : bsaulnay@sfr.fr
Vous aimez lire, vous voulez faire partager votre passion ?
Rejoignez les Donneurs de voix !



Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture **Centre social/Maison des jeunes et de la culture**



> **MARATHON SEIGNEUR DES ANNEAUX**
Samedi 23 février 2019 de 13h à 2h du matin – Bar'Ouf
Tout public

« Venez redécouvrir les aventures de Frodon Saquet, le hobbit, et des membres de la communauté de l'anneau dans leur quête pour détruire l'anneau unique et provoquer la chute de son créateur, Sauron. »
 • Tarif - tout public : 7€ / adhérent : 5€.
 Petite restauration sur place à 20h45.

> **L'espace jeunes**
Public : adolescents 11-15 ans
du 25 février au 8 mars 2019

L'APJC propose aux jeunes de 11 à 15 ans de venir partager des moments de détente grâce aux animations proposées par les animateurs jeunesse. Le programme est disponible à l'accueil de l'APJC.

> **Stage de théâtre citoyen**
Public : adolescents 12-16 ans
du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars 2019 de 10h à 16h

Venez vous initier à différentes techniques d'interprétation théâtrale. La bienveillance, le respect, l'écoute et la sincérité seront les principes fondamentaux de ce stage pour permettre à chacun de s'épanouir dans un cadre adapté à son âge, à ses besoins et à ses capacités.
 • Tarifs 80€ (possibilité pour l'APJC d'annuler le stage en cas d'inscriptions insuffisantes)

> **Ça me dis du jeu**
Tout public à partir de 7 ans
Samedi 9 mars 2019 à 14h - APJC

Seul(e), en famille ou entre amis, venez découvrir de nouveaux jeux dans une ambiance ludique. Cet après-midi sera animé par le club «Le Nain Porte Quoi».
 Bonne humeur garantie !
 • Tarifs - tout public : 2€ / adhérent APJC : 1€
 Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

> **Club escapades et découvertes**
 Le club escapades et découvertes propose les visites suivantes :
 • **Quartier Latin, le jeudi 7 mars 2019,**
 • **La Nouvelle Athènes, le jeudi 4 avril 2019.**

> **SCARLETT**
Samedi 23 mars 2019 à 15h - Bar'Ouf
Publics jeune/famille
 par la Compagnie Milo



Scarlett est une jeune fille qui fuit la réalité en s'évadant chaque nuit dans son monde d'illusions, jusqu'au jour où elle perd son petit sac en voile d'étoiles qui en était la clef. Elle, qui n'a jamais parlé à personne, entame alors un grand voyage pour le retrouver. Sur sa route, elle rencontre d'étranges personnages, tous prisonniers de leurs peurs et de leurs doutes. En les aidant, en les aimant, elle se guérit. Est-ce vraiment son petit sac en voile d'étoiles qu'elle finira par retrouver ?
 • Tarifs - tout public : 7€, adhérent APJC : 5€ (billet valable pour un adulte et un enfant de -13ans)

> **Scènes ouvertes**
Tout public
Samedi 30 mars 2019 à 17h – Bar'Ouf
 Que diriez-vous d'une fin d'après-midi musicale, ludique ou dansante ? Chaque événement est une surprise, le principe étant d'accueillir de nouveaux talents de la comédie, du chant, de la danse, etc. Côté coulisses, l'APJC assure la régie technique des artistes et chacun dispose de 5 à 10 minutes pour partager son art. De belles rencontres en perspective !
 Entrée libre (bar sur place).

> **Brassens à ma sauce**
Ados/Adultes
Samedi 6 avril 2019 à 20h30 – Bar'Ouf
 « *Arnaud A, vous propose de (re)découvrir les chansons de Georges Brassens assaisonnées de rythmes sud-américains et latinos.* »
 • Tarifs - tout public : 7€/ adhérent APJC : 5€

> **LOTO**
Tout public
Samedi 13 avril 2019 à 15h - APJC
 Des cartons, des jetons... et de la bonne humeur !
 Passionnés de loto, venez tenter votre chance et essayer de remporter de nombreux lots. Pour un moment ludique et convivial où les amateurs de jeux de hasard se retrouveront.
 • Tarifs - 1 carton : 2€ / 6 cartons : 10€.
 (bar et petite restauration sur place).

> **Appel à bénévoles**
 accompagnement à la scolarité



L'APJC est à la recherche de bénévoles pour son activité d'accompagnement à la scolarité du CE1 jusqu'à la terminale. Accompagnement réalisé au cours des séances collectives d'aide aux devoirs ou dans le cadre d'un suivi individuel (collège et lycée). La mission du bénévole est définie avec la coordinatrice sur la base des besoins de l'activité et des envies de l'accompagnateur.
 L'activité vise à apporter l'appui et les ressources dont les enfants et les jeunes ont besoin pour réussir à l'école. Elle se décline autour de l'aide aux devoirs, de l'aide méthodologique et des apports culturels (développement d'activités ludo-éducatives).
 Contact : Laure FRANÇOIS
 animationsociale@apjc.org.

> **Lieu d'accueil enfants parents**
Tous les vendredis de 9h30 à 12h à l'APJC
 Le lieu d'accueil parent enfant est un espace privilégié au sein duquel, parents et enfants sont accueillis dans un cadre convivial et ludique.
 Il constitue un espace de jeux et de paroles libre. Une équipe professionnelle et bénévole, formée à l'écoute, accueille les familles toute l'année.
 Le LAEP est ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un membre de la famille. L'accueil est également ouvert aux futurs parents.

Retrouvez-nous sur le site internet de l'APJC et sur Facebook !
Renseignements et inscriptions :
01 48 02 07 79
23 allée Etienne-Dolet
Les Pavillons-sous-Bois
Site Web : www.apjc.org
Email : infos@apjc.org

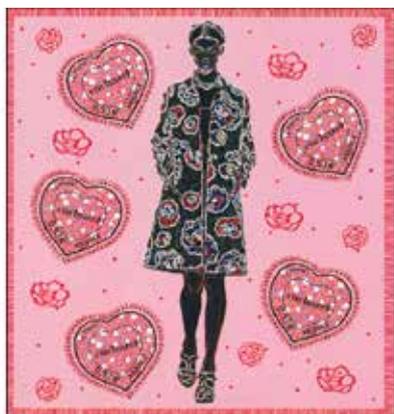
Cercle **Philatélique et Cartophile**

> Février, la Saint-Valentin

Février, le plus court des mois de l'année, met à l'honneur les amoureux de tous pays, le 14.

Pourquoi la Saint-Valentin est-elle la fête de l'amour ?

La célébration amoureuse puise sa source dans la Rome antique. Tradition millénaire revenant chaque année à la date du 14 février, elle a d'abord existé sous forme de Lupercales, des rites païens. Les Lupercales célèbrent alors Faunus Lupercus, dieu de la fécondité, des bergers et des troupeaux. Rite de purification, organisé à la fin de l'année romaine (qui commence le 1^{er} mars), cette fête païenne se déroule en trois étapes.



Les prêtres sacrifient un bouc dans la grotte du Lupercal (où, selon la légende, la louve allaita les fondateurs de Rome Romulus et Rémus), et enduisent ensuite de jeunes gens issus de familles nobles du sang du sacrifice dans un cérémonial qui symbolise la purification des bergers. S'ensuit la «course des luperques», pendant laquelle les prêtres et les jeunes gens, couverts de la peau des bêtes sacrifiées, courent dans les rues de la ville et fouettent les passants avec des lanières découpées dans la peau du même animal. Les femmes, en particulier, se placent sur leur trajet, dans l'espoir d'avoir une grossesse heureuse et un accouchement sans douleur. Enfin, les célébrations se terminent par un grand banquet, au cours duquel les jeunes hommes tirent au sort leur compagne pour la soirée.



Qui est Saint-Valentin ?

Dans la Rome antique, aux balbutiements du christianisme, Valentin de Terni est connu pour marier les croyants. Emprisonné, il a la visite de Julia, fille de son geôlier aveugle de naissance, qui tombe amoureuse. Il lui raconte la beauté du monde tandis qu'elle lui apporte des vivres. Au contact de Valentin, Julia retrouve l'usage de ses yeux un soir où une lumière jaillit de la cellule. Par ce miracle Valentin parvient à convertir la jeune Romaine au christianisme, ainsi que toute sa famille. Courroucé, Claude II ordonne l'exécution de Valentin. En guise de martyr, il est roué de coups et décapité sur la voie Flaminia, le 14 février 269.

Un événement chrétien

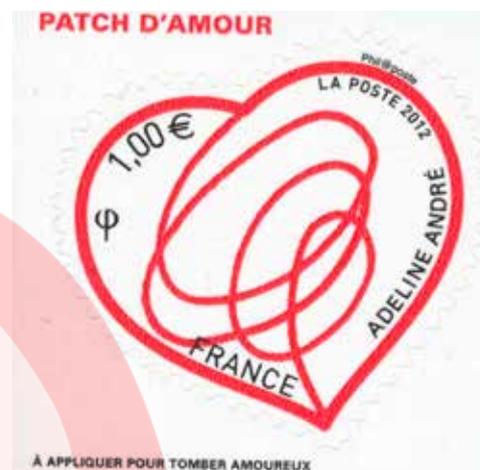
La Saint-Valentin n'aurait ensuite été instituée par l'Eglise que pour contrer les fêtes païennes. Le pape Gélase 1^{er} (vers 410-196) envoie une «lettre contre les Lupercales» au sénateur Andromaque, qui manifestait un certain attachement à cette fête traditionnelle. Il n'interdit pas cette fête païenne, il montre la contradiction entre la foi chrétienne et la célébration des Lupercales.



Gélase choisit en 496 de commémorer, le 14 février, Saint-Valentin, qui devient le saint patron des amoureux.... Et donnera lieu à une fête potentiellement des plus romantiques.



En 1999, La Poste émet ses premiers timbres pour la Saint-Valentin, et chaque année un couturier, un parfumeur, un styliste créent un nouveau graphisme de cœur pour fêter les amoureux •



SALON EXPO
le 6 et 7 avril 2019
salle Mozart
de l'Espace des Arts



Renseignements :
Tél. : 01 48 48 37 44

Les parcours du Cœur

*J'aime mon cœur,
je participe.*



 Fédération Française
de Cardiologie

Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires.

Trouvez le Parcours du Cœur le plus proche de chez vous sur www.fedecardio.org

Les parcours du Cœur

DIMANCHE 7 AVRIL 2019

à 10h Stade Léo Lagrange.

Ateliers :

STEP - Nutrition
Parcours sportif
course à 12h



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DES SPORTS



BADMINTON

La saison 2018-19 commence fort pour le Badminton Club Pavillonnais et Raincéen (BCPR 93).

Le début de saison a été marqué par des résultats très encourageants.

L'école de jeunes grandit et ne cesse d'afficher de bons résultats. Le club accueille actuellement 74 jeunes, contre 48 l'année dernière. A noter, la création de 2 créneaux supplémentaires dédiés aux jeunes sur le gymnase du Raincy ainsi que les recrutements d'un nouvel entraîneur Hans Sagam et de deux adjoints, Clément Charret et Théo Masson.

Les 6 et 7 octobre, les jeunes ont participé au TNT 1 (trophée du neuf trois). Mayane Aouizerate a remporté l'or en simple dame et Bastien Charret a décroché la médaille d'argent en simple homme.

Avec ses 144 licenciés, jeunes et adultes confondus, le BCPR 93 souhaite être présent le plus souvent possible sur les tournois et sur le championnat inter-clubs. L'équipe 1, tout juste promue en départemental 2, vise la montée. Asvin, capitaine de l'équipe, reste confiant sur les résultats de ses joueurs. Nouveauté cette année, avec la création d'une équipe féminine et vétérane.

Le BCPR 93 n'oublie pas pour autant la convivialité en organisant tout au long de l'année des événements : pot de bienvenue, soirée halloween, Bad Noel et plein d'autres surprises réservées aux adhérents •



Mayane Aouizerate et Bastien Charret



Equipe Vétérans



Equipe masculine



Equipe 1 mixte



Contact :
Courriel : bcpr93@gmail.com
Site : www.bcpr93.fr

> Le Karaté

Le Karaté est un art martial japonais qui consiste en l'utilisation de techniques à la fois offensives et défensives faisant appel à toutes les parties du corps : mains, pieds, etc ...

Il est porteur de plusieurs valeurs, rassemblées dans un code moral, telles que le respect, le contrôle de soi, le courage ou encore la sincérité.

Il convient aussi bien aux adultes qu'aux enfants et sa pratique s'adapte parfaitement en fonction du niveau de chacun.

La volonté du club est de proposer, grâce au soutien de la Ville, un large éventail

d'activités pour tous les Pavillonnais. Rejoignez le club!

Les cours sont ouverts pour les débutants et confirmés, des adolescents aux adultes.

L'enseignement est dispensé tous les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h. De nombreux stages sont organisés avec des clubs amis de Paris et du département.

N'hésitez pas à venir nous voir sur place pour faire un cours d'essai et découvrir cet art martial millénaire.



> Voyage judo-Voile de Boyardville

OUVERT À TOUTES ET À TOUS

Le SEP judo organise son 5^{ème} STAGE JUDO-JUJITSU / VOILE

du lundi 29 avril au samedi 04 mai 2019 à Boyardville en Charente-Maritime

Avec la participation d'une dizaine de clubs amis (Centre sportif homologué par la Fédération Française de Voile) (www.cap-sur-boyard.com/)

Stage sportif mixte : Formule tout inclus (transports, hébergement, restauration, activités sportives multiples, soirée)

Transport :

Soit par autocar d'une capacité de 57 places pour la semaine (sous réserve

du nombre de participants) et/ou des véhicules personnels si besoin

Tarifs :

399 € net pour tout le séjour en pension complète.

249 € net pour les éventuel(le)s conjoint(e)s sans les activités.

Pour toute inscription, un acompte de 100 € sera exigé.

Puis, possibilité d'étaler le règlement en plusieurs chèques.

Règlement par chèque à l'ordre du SEP Judo, en chèques vacances ANVC, en coupons sport ou en espèces.

Activités sportives :

- 1 à 2 séances de Judo, Jujitsu par jour (matin et/ou après-midi)



- 1/2 journée de VTT à travers la Forêt domaniale des Saumonards
- 4 séances de voile encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat (sur Catamaran de 10 à 12 pieds + New Cat F1)
- Nombreuses activités sportives collectives possibles : jeux de plage, Rugby, Beach-Volley, Football, Basketball, etc.

> Retour sur la fête de fin d'année

Comme chaque année, le SEP judo organise sa fête de fin d'année au Gymnase Lino Ventura.

La journée du samedi 22 décembre a permis de rassembler en un seul lieu : l'équipe pédagogique, le bureau, tous les enfants et leurs parents. En tout, plus de 130 enfants ont été accueillis.

C'était l'occasion pour les parents de venir assister, depuis les gradins, aux exploits de leurs enfants.

C'est, en effet, le grand rendez-vous où les enfants, dès 4 ans, de l'éveil judo viennent « se mesurer » à leurs aînés sur les tatamis installés pour l'occasion. Après des exercices d'échauffements et quelques démonstrations, tous les enfants se sont exprimés sur les tatamis. A l'issue de cet après-midi, bien chargé, les enfants ont été récompensés par un cadeau individuel remis par le staff du SEP Judo.

L'après-midi s'est clôturé par un pot de l'amitié partagé avec chacun, enfants, parents, enseignants et le bureau directeur •



DOJO MICHEL DECLEVE

7 allée de Berlin

Les Pavillons-sous-Bois.

Site : sepj.fr

Tél. : 06 58 75 80 96

01 41 55 03 24





SEP TENNIS

Le SEP Tennis se lance dans le caritatif

L'année commence fort, au SEP Tennis avec la concrétisation du désir de renouer avec l'organisation de tournois.

Du 4 au 6 janvier 2019, s'est déroulé un Tournoi Multi chance (comprenez par-là, avec plusieurs matchs par participant). Ce qui permet, même en cas de défaite, de rejouer. Cette organisation, mise en place par la Fédération Française de Tennis, offre la possibilité de découvrir et de vivre la compétition sans pression, seulement avec plaisir.

Pour ce 1^{er} TMC, le SEP Tennis s'est adressé aux Dames, avec une volonté de mettre l'accent sur l'accueil et la convivialité. Pour preuve, une formule repas a été proposée avec des plats fait maison. Les dirigeants sont aux petits soins pour ces chères compétitrices le temps d'un week-end. Echange, partage, plaisir, convivialité, compétition, tous ces petits ingrédients qui font que les TMC ont le vent en poupe. Le SEP Tennis se les approprie pour en faire un évènement incontournable dans son calendrier sportif.

Cette envie d'être au service des gens se prolonge vers le souhait d'aider les autres. Le partenariat noué avec le LIONS CLUB permettra au SEP Tennis de reverser l'intégralité des recettes en faveur de l'association « **UN PAS VERS LA VIE** ». Cette association accompagne les familles touchées par l'autisme. Elle s'engage dans la création de maisons de répit et d'accueil en internat, capables d'accueillir des enfants de toute la France. « *Les couples et les fratries sont souvent sacrifiés, tant la vie avec un enfant autiste est difficile.*

La maison de répit est une solution pour donner à toutes ces familles le droit de souffler, de se reposer, tout en sachant leur enfant dans un cadre adapté, bienveillant et entouré de professionnels. » nous dit Eglantine Emeyé, Présidente de l'association.

Le SEP Tennis et le LIONS CLUB s'engagent à faire perdurer ce genre d'évènement. Le prochain TMC aura lieu du 1^{er} au 3 mars, toujours en faveur d'une association caritative.



Il s'adressera aussi bien aux Dames qu'aux Messieurs. Sachez, chers Pavillonnais, **QUE VOUS POUVEZ Y PARTICIPER**. Il vous suffit de savoir renvoyer une balle en coup-droit et en revers, et le tour est joué. Vous passerez un moment de pur plaisir, de sport intense, et surtout, vous participerez au développement d'une association qui aide les autres.

Vous aurez également l'occasion de découvrir nos offres de mi-année. Elle vous permettront d'accéder aux terrains en loisir. Et pour celles et ceux qui souhaitent apprendre le tennis, nos enseignants professionnels sont prêts à vous faire passer un cap technique en quelques séances seulement.

Alors, vous savez ce qu'il vous reste à faire.
Le SEP Tennis n'attend plus que vous •



Inscriptions et informations
contactseptennis@gmail.com

➤ Une crise, un débat, et après ?

La crise des « gilets jaunes » est survenue alors même que le gouvernement répétait, depuis des mois, que 2018 serait l'année du pouvoir d'achat. À l'évidence, les Français ne l'ont pas cru.

Mais comment aurait-il pu en être autrement alors, que les retraités percevant plus de 1.200 euros par mois étaient considérés comme suffisamment « riches » pour subir la hausse de la CSG et que, dans le même temps, la revalorisation des pensions était limitée à 0,3% quand l'inflation atteignait 1,6% ? Comment aurait-il pu en être autrement alors que la hausse des taxes sur les carburants frappait tous ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture pour aller travailler, emmener les enfants à l'école ou faire leurs courses ? Jamais peut-être les Français n'ont ressenti un tel décalage entre le discours politique et les actes.

Pour éteindre l'incendie et stopper les violences inacceptables de certains, le

Président de la République a lâché du lest. Alors que le budget 2019 était sur le point d'être voté, les mesures annoncées ont porté le déficit à près de 100 Milliards d'euros au moment même où la croissance est en train de piquer du nez. Il a également lancé un grand débat en donnant le sentiment de vouloir, cette fois, s'appuyer sur les 35.000 maires de France alors que jusque-là, ils avaient plutôt servi de bouc-émissaire au gouvernement.

Que peut-il sortir de ce grand débat ? Difficile à dire tant les demandes semblent contradictoires. Les Français voudraient à la fois moins d'impôts et plus de services publics. Ils expriment aussi un sentiment d'injustice fiscale. Et nos communes dans tout cela ? Elles restent la véritable cellule de base de notre démocratie, cependant elles vont perdre le produit de la taxe d'habitation. Les contribuables s'en réjouiront mais par quoi sera-t-elle remplacée ? Où le gouvernement trouve-

ra-t-il les 20 milliards d'euros nécessaire à sa suppression complète ? Alors que, depuis 2014, les dotations de l'État aux collectivités locales ont chuté drastiquement, comment répondre à la demande de services publics s'il n'y a plus de lien direct entre le citoyen-contribuable et le budget de sa commune ?

Enfin, si débattre est toujours une bonne chose, il faut se souvenir, comme aimait à le rappeler le Général de Gaulle, que l'on ne fait pas de politique en dehors des réalités. Faute d'avoir fait les réformes nécessaires en temps et en heure, faute d'avoir su générer de la croissance, la France est aujourd'hui un pays qui croule sous 2.300 milliards d'euros de dettes et dont le déficit vient encore de s'aggraver. Personne ne devrait l'oublier.

Les élus de la Majorité municipale

➤ Pouvoir d'achat : d'autres choix sont possibles.

Le refus de l'injustice fiscale et sociale est légitime. Nous comprenons la colère et le mécontentement des Gilets jaunes. Mais nous condamnons fermement le recours à la violence. Ce mouvement a contraint le gouvernement à mettre sur la table 10 milliards pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Des incertitudes demeurent : la hausse de la taxe carbone suspendue pour un an ; la suppression totale de la taxe d'habitation n'est pas acquise pour 20% des contribuables ... Malgré l'annulation de la hausse de la CSG pour certains retraités, leur pouvoir d'achat continuera à baisser. Les fonctionnaires sont les grands oubliés : leur rémunération de base est gelée depuis 2010. Le retour de l'inflation de 1,8% en 2018 grignote le pouvoir d'achat et accentue les difficultés des plus modestes. Nous souhaitons la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité. Le gouvernement ne veut pas rétablir l'I.S.F. Il a mis en place la flat tax : une imposition plus faible pour ceux qui vivent du revenu de leurs actions.

Ces deux mesures coûteront plus de 25 milliards sur le quinquennat. C'est +17% de revenus pour 1% des Français les plus riches. N'oublions pas que la droite aurait fait pire. Le programme de son candidat prévoyait l'abrogation totale de l'I.S.F et la suppression de 500 000 emplois dans la fonction publique.

Aux Pavillons-sous-bois, la maire de droite ne semble pas concernée par la question du pouvoir d'achat. Après avoir augmenté de 8% en 2 ans les impôts locaux, elle augmente tous les services aux usagers. Nous nous opposons totalement à ces révisions annuelles des tarifs. Nous demandons un moratoire pour les années suivantes. Certaines économies pourraient financer cette mesure sans augmenter les impôts, ce que nous n'envisageons nullement malgré ce qu'affirment certains. Ainsi, devrait-on, par exemple, limiter les frais d'études, faire d'autres choix. La majorité projette notamment de construire un nouveau centre de loisirs de 100

places sur l'ave Jaurès. Il est évident que l'emplacement choisi en plein centre ville serait plus adapté au développement d'un pôle culturel.

Nous pensons qu'un centre de loisirs pourrait trouver sa place sur un second grand terrain, postérieurement acquis, jouxtant l'école Brossolette, dont l'un des accès est situé ave. J. Kennedy.

Ceci démontre à nouveau le manque d'anticipation et de réflexion globale sur la ville en ce qui concerne les acquisitions foncières et la programmation des équipements publics.

Remis le 31/01
S. CALISIR, J.F. CHLEQ, B. DENY,
conseillers municipaux
de l'Opposition
06 25 48 09 3B
bddeny@gmail.com
Facebook : Pavillons-sous-bois les
conseillers municipaux
de l'opposition

Bienvenue aux nouveaux commerçants

> Coach Flow

Yaële Allouche propose depuis quelques mois une nouvelle activité centrée sur l'accompagnement des personnes. Son parcours est le fruit d'années d'expériences acquises en entreprises, enrichies par des formations centrées sur l'aide à la personne. Coach en développement personnel et entreprises, consultante en bilan de compétence, hypnopratricienne (diplômée de l'ARCHE Hypnose) et professeure de Yoga, Yaële Allouche vous propose un accompagnement personnel pour améliorer les performances, gérer le stress, résoudre des conflits, conduire au changement... La liste des possibilités est longue, c'est pourquoi, vous trouverez des renseignements plus détaillés sur son site Internet, mais vous pouvez aussi prendre directement rendez-vous, par téléphone et discuter de vive voix, des différentes prestations.



coachflowcontact@gmail.com
Tél. : 07 69 99 06 68

> Boucherie Amana

Koita Massira a repris depuis quelques mois l'activité de la boucherie située au 80 avenue Aristide-Briand, à l'angle de la rue des écoles. Amoureux de son métier, il a tout d'abord suivi une formation à l'école de boucherie de Paris. Pour compléter sa formation, il a ensuite travaillé pendant deux ans chez un artisan avant de choisir de s'installer à son propre compte.



Outre les produits de viande traditionnels, il propose également des préparations faites maison : cordon bleu, steak fourré au fromage, des viandes marinées mais aussi des spécialités telles que des merguez au Boursin ou au chèvre... Toutes les viandes de veau et de bœuf sont d'origines Françaises. Ouvert de 8h à 20h, 7j/7 sans interruption. Commandes et livraisons à domicile possibles.

Boucherie Amana
80 avenue Aristide-Briand
Tél. : 09 82 50 16 06

Stationnement : respectez la réglementation !

> Stationnement alterné

Le non-respect des règles de **stationnement alterné** entraîne tous les 15 jours de nombreuses difficultés de circulation dans certaines rues. Afin d'éviter la gêne et les contraventions, il est important que chacun respecte les règles du Code de la route. Le changement de côté s'effectue le dernier jour de la quinzaine (le 15, le 30 ou 31) entre 20h30 et 21h.

Le respect de ces règles est très important car **il permet aux véhicules de circuler et notamment en cas d'urgence aux véhicules de pompiers d'accéder**. Rappelons aussi que les camions de collecte de déchets ménagers ne peuvent pas réaliser leurs tournées.



> Accès aux écoles

Le matin, conduire ses enfants à l'école peut s'avérer être un véritable parcours du combattant : **stationnement hors des places de parking**, vitesse excessive, recul sans visibilité, blocage des accès, autant de comportements qui augmentent les risques d'accidents. Afin de circuler dans des conditions optimales et de garantir la sécurité de tous, nous vous demandons de garer vos véhicules correctement et de laisser libre accès aux riverains.





Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
 - Hôpital Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
 - Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j/7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy. **01 48 50 30 00**
- > **Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 01 48 36 28 87**
- > **AMBULANCES** Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. F. Kennedy Les Pavillons-sous-Bois **01 48 54 21 10**



Pharmacies de garde

Gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les **pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit.

PHARMACIE DE L'EUROPE **01 48 47 42 97**
112 avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert 7j/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

Nouvelle installation - Médecin Généraliste

Le Docteur TAHRAOUI annonce son installation en tant que médecin généraliste au 33 avenue Victor-Hugo. Contact : 01 48 50 95 42. Sur rendez-vous, par téléphone ou sur le site Internet Doctolib.



État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

OCTOBRE 2018

- Samir BENBOURICHE et Alexandra, Alice JUMEAUX
- Ruben, Rhayim, Elie BUZINSKY et Elodie, Tiki, Nina MAZOUZ
- Mahdi IABASSEN et Bouchra ILIASS
- Benjamin, Aaron AZOULAY et Déborah, Alice, Nicole HALLIOUA
- Mohammed SERHANE et Orkia HANI
- Sebastiao MAVACALA YACANUA et Nogbou, Georgina, AGLOSSI

NOVEMBRE 2018

- Youssef KHATRI et Adila CHAIBOUB
- Clément, Frédéric, Didier BARRAU et Hélène, Anne WEHREY
- Pierre, Junior VEIS et Christèle SCHEITZ

DÉCEMBRE 2018

- Youcef SENOUCI et Leïla WAHID
- Murat ÇAKAR et Deniz UCAR
- Fabio CHERFILS et Bervin, Karoll-Ann, Victoria BIANZADI
- Abdenour OUAGUED et Fatiha SADDELINE

NAISSANCES

NOVEMBRE 2018

- Naïm LLORENS né le 8 novembre 2018
- Jahnoli, Patrick, Andy ORMES né le 11 novembre 2018
- Daniya ARASARATHNAM née le 24 novembre 2018
- Ava, Audrey MURCIANO née le 24 novembre 2018
- Rafael, Marcel, Patrick LASSALLE né le 28 novembre 2018

DÉCÈS

SEPTEMBRE 2018

- Madame Liliane HENRY-GARDIANOT décédée le 22 septembre 2018



Téléphones utiles

- > **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
- > **POLICE MUNICIPALE** :
Maison des Services Publics allée de Berlin
Tél. : **01 48 02 75 37** ou après 18h : **06 03 21 20 39**
- > **Permanence technique de la Ville** : Tél. : **01 48 48 20 94**



Pour sauver des vies, donnez votre sang

L'EFS organise une collecte de sang le mardi 26 février 2019 à l'Hôtel de ville
Comment donner son sang ?

Pour donner son sang, il suffit d'être âgé de 18 à 70 ans, d'être en bonne santé, d'avoir une pièce d'identité et de ne pas être à jeun.

Après une inscription administrative et un entretien confidentiel avec un médecin, le donneur peut donner son sang s'il est reconnu apte au don. Une collation lui est ensuite offerte.

DON DU SANG / Mardi 26 février 2019
14h30 -19h30 / salle du Conseil / Hôtel de ville



SAMEDI
30 MARS
2019
20H30



SOIREE CUBAINE

TENTACION DE CUBA



Espace
des Arts

ESPACE DES ARTS

144 avenue Jean Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois
01 41 55 12 80
www.espace-des-arts.fr

VOTRE HYPERMARCHÉ
cora
EST MAINTENANT
OUVERT



L'hypermarché à taille humaine

Avenue du Luxembourg
93320 Pavillons-sous-Bois



www.cora/lespavillonssousbois.fr



@Cora.lesPavillonsSousBois